

UNE INSCRIPTION ARABE

DE

CONSTANTINE

Par suite du don qui lui en a été fait, le Musée des Antiques installé à Mustapha a augmenté sa collection épigraphique d'une inscription arabe sculptée en relief sur bois de cèdre, ayant la forme d'un demi-polygone de neuf côtés et d'un diamètre de 1 m. 215 sur 0 m. 85 de hauteur.

Cette inscription était autrefois placée au-dessus de la porte d'une zaouïa ou petite mosquée de Constantine connue sous le nom de « Zaouïa ben Mahdjouba. » A cette zaouïa était adjacent un petit cimetière, et le tout, visité par les dévots musulmans, était situé sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la maison portant le n° 13 de la rue Nationale et par une partie de la dite rue. Cet établissement disparut vers 1865 à l'époque de l'ouverture de la rue Nationale.

M. Cherbonneau, dans une étude sur les inscriptions arabes de la province de Constantine (1), signale celle qui nous occupe comme passant dans le pays « pour un des plus jolis échantillons de l'art musulman. » Il en donne le texte et une traduction un peu sommaire, mais sa lecture contient quelques légères erreurs, une adjonction et deux omissions, dont la neuvième ligne tout entière. Erreurs et omissions proviennent peut-être de ce que l'inscription, sans doute placée à une certaine

(1) *Annuaire de la Société Archéologique de Constantine*, Années 1856-57, page 88.

hauteur, ne lui permettait pas de bien distinguer les détails des caractères, et la même cause a pu lui faire prendre pour des ornements les traces de coufique quadrangulaire employé comme genre d'écriture de la neuvième ligne(1). Quoi qu'il en soit, il ne peut y avoir aucun inconvénient à rectifier ces quelques déficiences : c'est ce que je fais plus bas. Par suite d'une cassure et des éclats de bois qui en sont résultés, le texte de la cinquième ligne a à peu près disparu; mais nous avons la lecture qui en a été faite par M. Cherbonneau bien avant l'accident, et les lettres ou fragments de lettres qui subsistent encore permettent de reconnaître qu'elle a été exacte dans cette partie.

On comprend que les habitants de Constantine professassent pour leur inscription une certaine admiration. L'homme qui l'a conçue ne manquait certainement pas de goût et les entrelacements des lettres avec des feuillages en rendent l'aspect agréable. Le choix des caractères coufiques indique aussi l'intention de faire une œuvre d'art, car ce type est très ornemental. Cependant il faut reconnaître que le calligraphe qui les a dessinés était loin d'être un artiste habile; la forme qu'il a donnée à certaines lettres, aussi bien dans le coufique cursif que dans le quadrangulaire, manque de pureté, et on voit qu'il n'a pas su s'inspirer des beaux modèles qui existaient dans grand nombre de mosquées. En outre dans les mots *شيطان* et *سلام* il semble avoir d'abord oublié les *ل* et ne les avoir inscrits qu'après coup, là où il a trouvé de la place, en les greffant, sous forme de crochets, l'un à la corne du *ط* et l'autre sur le *ل*, mais celui-ci du côté opposé où il aurait dû être. On ne s'explique pas non plus le motif qui a provoqué le dessin assez bizarre qui s'élève du bas de l'inscription et la

(1) Cette partie du texte très avariée par le temps et par suite fort difficile à lire, fut déchiffrée par le regretté M. E. Ricot, interprète principal de l'armée, très versé dans la connaissance du coufique et mort à Paris en 1892.

divise en deux jusqu'à la quatrième ligne. Il ne l'embellit pas et il occupe une place qui, semble-t-il, aurait pu être beaucoup mieux utilisée en donnant plus d'aisance au développement des caractères. Ces imperfections, qu'on ne remarque qu'à la suite d'un examen attentif, n'empêchent pas l'ensemble d'être à première vue fort gracieux.

En ce qui concerne le texte on peut faire les remarques suivantes. A part les trois premières lignes qui renferment une formule et une citation coranique, la rédaction est en prose rimée et toutes les lignes sont terminées par le pronom *ها*. — Le mot *أمنحه* de la 7^e ligne semble le résultat d'une erreur et être là pour *أمنحه* qui, lui, a un sens concordant parfaitement avec le restant de la phrase. M. Cherbonneau, sans faire d'observation, a lu *أمنحه* et du reste, la racine *منح* n'existe pas dans les dictionnaires. Ce serait donc un *م* malencontreux qu'on a omis de faire disparaître et qui se trouve ici en plus, comme deux *أ* paraissent avoir été tout d'abord oubliés. — On peut encore relever les mots *لظا مظا* et *لظا* ainsi écrits pour *رضى لظى مضى*. — Ces incorrections, qui ne se produisent pas en Orient, sont assez fréquentes dans les pays du Moghreb, et indiquent que le rédacteur devait être originaire de l'Ouest. Peut être était-ce Yahia ben Mahdjouba lui-même, car il était très lettré et ses contemporains le consultaient souvent, principalement sur les questions de droit. Il existe encore à Constantine quelques uns de ses descendants (1).

Je crois, bien que la même observation ait été faite très souvent, devoir signaler encore une fois l'indifférence avec laquelle on procède à la démolition des anciennes constructions arabes, et au peu de soin que l'on prend de tout ce qui pourrait servir à nous faire connaître l'histoire du pays ou le sentiment artistique

(1) Le Chikh Abd el Kerim el segoun de Constantine, dans son ouvrage intitulé *منشور الدراية في كشف حال من ادعى العلم والولاية* donne une notice sur ce personnage.

des diverses époques : notre inscription en fournit un millième exemple. En 1878, ayant fait des recherches à Constantine pour savoir ce qu'elle avait pu devenir, il me fut impossible d'obtenir aucun renseignement à son sujet, personne ne savait rien, car personne, ni européen, ni indigène, ne s'en était inquiété. J'appris cependant quel était l'entrepreneur qui avait procédé à la démolition du lot de constructions dans lequel la zaouïa était comprise et, étant allé le voir, il se montra très obligeant. A défaut de souvenirs personnels, car la chose remontait déjà à 12 ou 13 ans, il me mit en présence d'un monceau de débris provenant des bâtiments démolis par ses ouvriers, m'autorisant à y faire toutes les recherches que je voudrais et à y prendre ce qui me conviendrait. Je profitai naturellement de cette gracieuse permission et fus assez heureux pour retrouver l'inscription, en piteux état il est vrai, mais pouvant encore être reconstituée. Elle fait aujourd'hui assez bonne figure dans la salle où elle a été placée.

TEXTE (1)

اعوذ بالله من الشيطان الرجيم
 في بيوت اذن الله ان ترفع ويذكر
 فيها اسمه يسبح له فيها بالغدو والاصال رجال
 بيت مرجعة بالذكرة عامرة لله فايمة يغفر لمن فيها
 وللذي فد انشاها وافام لها البنا يحيى ابن محبوبه لله مهديها
 اغفر له ما مظا وفر حر لظا وادخله دار السلام منعما فيها
 هبه الرظا والامان من هول يوم الزحام وامسحه اعلى الجنان يا فوز من فيها
 في عام جش كمل منها البنا وانتم بالله يا فاري ادعوا لمنشيتها
 بالعبو والمغفرة بحجاة خير الوري اجعلها دايمة يتلألج حديث بها

(1) Aux lignes 6 et 7, corrigez امسحه - الرضى - لظى - مضى.



TRADUCTION

- 1^{re} ligne Je cherche en Dieu [un refuge] contre Satan le lapidé
- 2^e ligne *Dans des maisons que Dieu a permis d'élever pour qu'on y rappelle*
- 3^e ligne *son nom et que, le matin et le soir, des hommes le glorifient. (Coran, chap. XXIV, v. 36-37).*
- 4^e ligne Maison honorable, par la prière remplie, pour Dieu édifiée. [Dieu] pardonnera à qui-conque l'occupera
- 5^e ligne et [spécialement] à celui qui l'a fondée, s'est employé à sa construction : Yahia ben Mahdjouba, qui à Dieu l'a offerte. —
- 6^e ligne [O mon Dieu!] pardonne-lui ce qui est passé (ses péchés), préserve-le de l'ardeur des flammes de l'enfer, introduis-le dans la maison de paix (le paradis), qu'il y soit dans le bien-être.
- 7^e ligne Accorde-lui la protection et la sauvegarde contre les terreurs du jour de la résurrection et donne-lui place au plus haut du paradis. Oh ! quel bonheur pour celui qui s'y trouve.
- 8^e ligne C'est pendant l'année *حش* (1003 de l'H., commence le 16 septembre 1594, finit le 15 septembre 1595) que se termina la construction [de cette mosquée] et qu'elle fut complètement achevée avec [l'aide de] Dieu. O lecteur, forme des vœux en faveur de celui qui l'a élevée.

9^e ligne [O mon Dieu !] par la miséricorde et le pardon, en considération du meilleur des hommes (Mahomet) laisse-la toujours [un lieu] où seront lues à la foule les traditions [du prophète].

E. BIGONET.

Le petit mémoire qui précède constitue la dernière contribution de notre très regretté Vice-Président, mort dans sa soixante-deuxième année, le 29 décembre 1903, sans en avoir même pu corriger les épreuves.

Il y a près de quarante ans qu'il était venu dans la Colonie continuer sa carrière commencée en France, au service du P. L. M. Son esprit ordonné et méthodique, son labeur et son intelligence l'avaient peu à peu élevé au rang de chef d'exploitation du réseau algérien de la Compagnie, et c'est en cette qualité qu'il avait pris sa retraite, il y a cinq ans. Mais il s'était en outre mis rapidement au courant des mœurs, des coutumes et de la langue des indigènes ; l'histoire de l'Algérie française lui était connue dans tous ses détails. Il laisse inachevé un plan du vieil Alger, que peu à peu, à force de recherches et de renseignements recueillis, en grande partie, oralement, il avait reconstitué, à bien peu près, en entier. Serviabile aux petits, il s'était depuis longtemps constitué l'avocat bénévole des indigènes, qui trouvaient auprès de lui conseils et secours, et qui regrettent vivement sa perte.

La Société historique voit disparaître en lui un de ses membres les plus actifs, à qui son caractère conciliant sans cesser d'être toujours ferme avait valu une très haute considération, et dont les causeries, vivifiées par de nombreux souvenirs, constituaient un attrait de ses séances.

(N. de la R.)
